



Ligue Francophone Belge de Tir à l'Arc

De la F.R.B.T.A, association sans but lucratif.

Renaix, le 15 octobre 2009.

PV du CA du 02 octobre 2009.

Présents : P. Meunier P. Wiggeleer, F. Hanique, M. Ronsse. C. Boxho,
P. Delvaux, E. de Ryckere, G. Delcominette, B. Florent H. Willems.

Excusés : P.J. Lemaire, J. Rosière.
L. Lejeune (Secrétaire administratif).

Ouverture de séance : 17h00

ORDRE DU JOUR : ... 3 pages ...

1. Accueil par le Président:

-1- Accueil des membres du C.A. :

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous.

2. Démission d'un membre du Conseil d'administration :

Les membres présents du conseil d'administration actent et acceptent à l'unanimité, la démission de Madame Meyer Nathalie de sa fonction d'administratrice.

3. Nomination du Directeur technique :

3-1. Nomination du nouveau Directeur technique :

- Marc Ronsse accepte la fonction de Directeur technique. Le conseil d'administration approuve et acte sa nomination à l'unanimité.

3-2. Propositions du nouveau Directeur technique :

- Gestion du Haut niveau : le Directeur technique expose la manière dont il aimerait fonctionner et propose un organigramme de ce qu'il envisage mettre en route. Le Directeur technique lit un document présentant la responsabilité en matière de gestion technique et de secrétariat technique. Ce document sera intégré au plan programme et envoyé aux Administrateurs et aux Délégués des Provinces et Nature.

- Aide à la gestion des entraînements : le Directeur technique annonce avoir reçu une proposition d'aide de Philippe Prieels.

Le Conseil d'administration accepte à la condition qu'un contrat (Délégation de pouvoir) entre monsieur Prieels et la LFBTA stipulant ses attributions et indiquant qu'il n'aura en aucun cas droit de vote ou de décision soit signé.

- Composition de la « Commission de sélection sportive LFBTA » :

- Direction Technique : M. Ronsse (DT) et C. Gysen (entraîneur).

- Conseil d'administration : P. Wiggeleer et F. Hanique
- Délégués Provinciaux et Nature : Delvaux P et H. Willems.
- Représentants des archers : Ph. Estievenart (FITA), B. Manche (FIELD) et D. Vandenberghe (Nature).

Remarque : la désignation de B. Manche comme représentant des archers Field doit être confirmée par le prochain CA ... la proposition de sa candidature s'étant réalisée hors conseil d'administration.

- **Sélections Internationales FITA 2010** : le Directeur technique propose que soit comptabiliser les résultats réalisés lors des 70m plutôt que de retenir les points de deux 70m et de 2 FITA comme le propose le Directeur technique de la HBL (Kurt Aerts).

En 2010, les qualifications des rencontres au sommet se feront uniquement à 70m.

- **Pôle jeunes** : le Directeur technique signale que deux nouveaux jeunes archers ont fait leur demande pour adhérer au Pôle jeune. Les deux demandes sont acceptées par le Conseil d'administration.

- **Pin's et l'international** : Claudine Boxho demande s'il est possible d'augmenter le nombre de pin's à offrir / échanger par les archers qui se déplacent à l'étranger.

4. Arbitrage :

- L'administrateur responsable de l'arbitrage fait la lecture d'une missive reçue d'un arbitre « Tir nature », estimant avoir fini son écolage.

Le délégué Tir nature lui enverra un mail pour lui signaler qu'il doit respecter le règlement en vigueur.

- Explication est donnée à propos des nouvelles catégories jeunes (décision de la FITA) et vétérans (décision de la LFBTA).

5. Revue « l'Archer » :

- Une première mouture du nouvel <<ARCHER>> est proposée ... quelques modifications y seront apportées.

6. Rapport des délégués du tir nature et des provinces :

6.1 Délégué tir nature :

- Propose une mise à jour du règlement « F.R.B.T.A -3D » pour l'aligner sur l'international. Le changement se situe au niveau du chronométrage.

- Il signale qu'il n'y aura plus de « Championnat de Belgique 3D » organisé sur une journée. Dès la saison 2010, l'attribution des titres de « Champions de Belgique 3D » sera calquée sur ce qui se fait depuis plusieurs années en Tir Nature sur Blasons.

- Il informe le conseil d'administration que les points de sélection seront modifiés.

6.2 Délégué du Brabant :

- Signale qu'en Province du Brabant sont organisés, 6 tirs par équipe. Il propose d'avertir les provinces des modalités de participation (frais de participation 2 €).

- Souhaite une réunion des organisateurs.

Le Conseil d'administration propose de programmer la Réunion des Cercles Organisateurs, pour le 12 décembre 2009 à 14h.

Une demande d'occupation de salle sera envoyée aux deux clubs qui proposent leur salle :

- 1) Au Siège social de la Ligue, 203 GSR.
- 2) Au cercle de tir 255 ABA.

6.3 Délégué du Hainaut :

- Demande que le C.A. prenne position dans le litige qui oppose un archer avec son club pour un transfert refusé. Le Conseil d'administration demande au délégué de se renseigner près du club s'il peut apporter la preuve de la dette que l'archer à qui il refuse le transfert, a contacté à son encontre.
- Réitère sa demande faite lors du CA du 05 juin 2009 ... à savoir être informé des compétences attribuées à chaque membre du Conseil d'administration.
- Souhaite une explication à propos du cafouillage ayant eu lieu lors de l'attribution de la gestion de l'activité « Tir à l'Arc » à la journée des Communes Sportives.
- Demande que les PV de toutes les réunions du C.A soient envoyés dans les plus brefs délais.

6.4 Délégué de Liège :

RIEN A SIGNALER.

6.5 Délégué de Luxembourg :

RIEN A SIGNALER.

6.5 Délégué de Namur :

EXCUSE

7. Divers:

- Calendrier LFBTA extérieur 2010 : Patrick Wiggeleer propose que le secrétaire administratif envoie les documents pour les tirs extérieurs avec la date limite du 1^{er} novembre.
- Catégorie Vétéran : Patrick Wiggeleer demande qu'un rappel soit mis sur le site pour signaler aux archers vétérans qui désirent rester MASTER d'envoyer une demande au secrétaire administratif.
- Reprise de matériel informatique : le CA ayant demandé à Daniel Fievet la somme de 100 € pour la reprise du matériel informatique, souhaite qu'il fournisse une liste du matériel repris. Cette liste sera jointe au présent PV.
- Achat de matériel informatique : La Secrétaire générale demande s'il est possible qu'elle dispose d'un ordinateur de la ligue. Le vice - Président se propose d'analyser la demande avec le trésorier.

8. Date prochain CA : 06 novembre 2009 dans les locaux de la Compagnie de Liège (403 LIE).

Fin de séance : 00 h 30 ... le 03-10-2009

Rédaction du secrétaire administratif suivant les notes reçues de la Secrétaire générale.